

AUTOPARTAGE RENAULT MOBILITY

VOS AVANTAGES

- Utilisation optimisée du parc
- Diminution des coûts indirects
- Levier de satisfaction salariale
- Solution 100% digitale et éco-responsable

LES « PLUS » DIAC LOCATION

- Ouverture possible à l'usage privé le soir et le week-end
- Assistance 24/24h et 7/7j incluse
- Plateforme de réservation

PRINCIPE

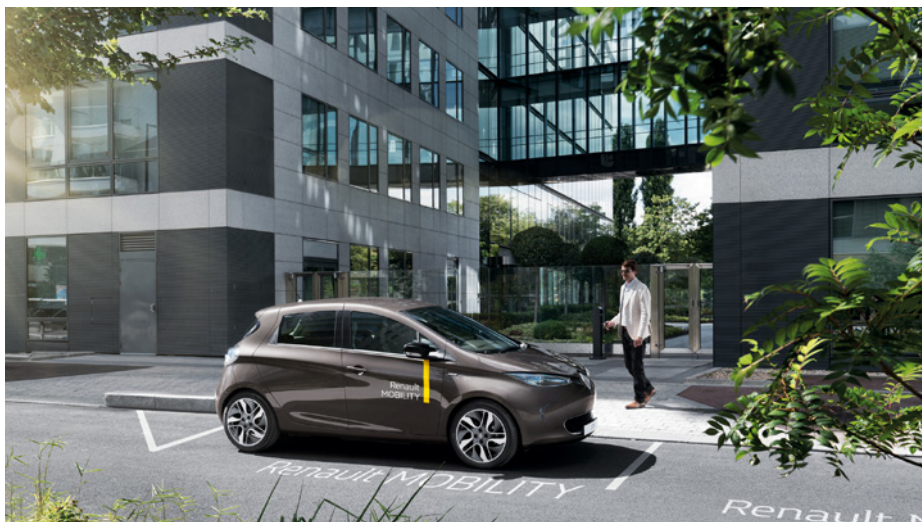
SIMPLIFIEZ ET OPTIMISEZ LES DÉPLACEMENTS DE VOS ÉQUIPES EN METTANT À LEUR DISPOSITION UN PARC EN AUTO PARTAGE :

- disponible **sur le lieu de travail**
- accessible à l'aide d'un **badge** ou d'une application smartphone
- dédié à l'usage de vos collaborateurs

COMMENT CA MARCHE ?

Pour bénéficier du service, vos véhicules doivent être équipés d'un **système embarqué** (*natif ou seconde monte*). Cette technologie permet la remontée d'informations du véhicule et la gestion de l'ouverture des portes. La solution est complétée d'un site internet RENAULT MOBILITY et d'une application smartphone.

L'ensemble, **très simple d'utilisation**, permet à vos collaborateurs de s'inscrire



et de réserver en complète autonomie un véhicule pour la durée souhaitée.

NIVEAUX DE PRESTATION

• MOBILITY SOFT

Avec MOBILITY SOFT, vous disposez :

- d'une **plateforme de gestion** qui permet aux clients l'administration complète du service et des utilisateurs
- d'un **support technique** à disposition du gestionnaire du parc en autopartage
- d'un site internet et d'une **application mobile** permettant à vos collaborateurs d'effectuer des réservations.

• MOBILITY SECURE

Et en complément de MOBILITY SOFT, vous disposez :

- d'une **hotline téléphonique** 24h/24 et 7j/7 pour vos conducteurs

- d'un **accompagnement** à la mise en place & communication
- de l'ouverture possible des véhicules à vos collaborateurs pour un **usage privé** le soir et le week-end

ASSISTANCE INCLUSE

Une assistance au véhicule est incluse pour toute prestation RENAULT MOBILITY souscrite. Elle est disponible 7j/7 et 24h/24, et couvre les cas d'immobilisation : panne, vol, accident, incendie, perte ou bris de clés, panne ou erreur de carburant et crevaison.

OPTION POSSIBLE

• ASSURANCE AUTOPARTAGE

En complément, vous pouvez souscrire une prestation d'assurance autopartage sur mesure. Elle est conçue spécifiquement pour les véhicules multiconducteurs.